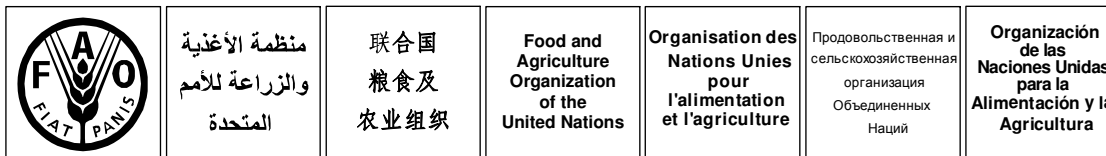


Mars 2012

F



# Conférence régionale de la FAO pour l'Asie et le Pacifique

<b>Trente et unième session</b>
<b>Hanoï (Viet Nam), 12-16 mars 2012</b>
<b>Point 12 de l'ordre du jour</b>
<b>Programme de travail et budget 2012-2013 et domaines d'action prioritaires pour l'Asie et le Pacifique pour l'exercice biennal 2014-2015</b>

## Table des matières

	Pages
I. Introduction.....	2
II. Cadre de priorités régionales de la FAO pour l'Asie et la Pacifique 2010-19.....	2
III. Évolutions et tendances .....	4
IV. Priorités pour 2012-2013 et l'exercice biennal suivant .....	6
V. Orientations demandées.....	10

*Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires. La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur internet, à l'adresse [www.fao.org](http://www.fao.org).*

## I. Introduction

1. La Conférence a approuvé en 2009 une série de modifications des textes fondamentaux ainsi qu'un nouveau Cadre stratégique 2010-2019 axé sur les résultats et un Plan à moyen terme 2010-2013, qui ont pour but d'aider la FAO à recentrer ses activités et à mieux définir ses priorités. Ces modifications visaient notamment à mettre en place un processus d'examen intergouvernemental renouvelé et plus ouvert permettant d'examiner davantage les priorités et les propositions relatives au programme. En particulier, les Conférences régionales donnent des avis au Conseil sur les problèmes spécifiques de leurs régions respectives et les domaines de travail prioritaires, qui doivent être pris en compte lors de l'élaboration et de l'ajustement des documents budgétaires, de programmation et de planification de l'Organisation.
2. Lors de leurs réunions en 2010, les Conférences régionales ont donné des avis sur les priorités régionales qui recourent les objectifs stratégiques de la FAO. Dans le cas de la région de l'Asie et du Pacifique, un cadre de priorités régionales comprenant cinq axes prioritaires a été adopté en 2010. La section II ci-dessous présente une synthèse de ces priorités.
3. Le Conseil a demandé que les Conférences régionales donnent des avis plus structurés sur les priorités régionales lors de leurs sessions en 2012<sup>1</sup>. Le rapport du Comité de la Conférence pour le suivi de l'Évaluation externe indépendante de la FAO (CoC-IEE) sur le Plan d'action immédiate pour le renouveau de la FAO, adopté par la Conférence en 2011, a indiqué que, eu égard à la nécessité de disposer d'un ensemble cohérent de priorités pour les exercices futurs, le Secrétariat devrait recenser les problèmes nouveaux afin d'éclairer l'examen et l'affinement du plan à moyen terme pour la période 2014-2017, et de tenir compte, pour l'ensemble des objectifs stratégiques, de la coordination de questions transversales afin d'orienter l'établissement de priorités<sup>2</sup>.
4. La section III décrit le processus lancé par le Directeur général en janvier 2012, qui débouchera sur la formulation d'un cadre stratégique révisé 2010-2019 et d'un nouveau Plan à moyen terme (PMT) 2014-2017, et sur d'autres ajustements au Programme de travail et budget (PTB) 2012-2013, comme prévu par le Conseil<sup>3</sup>. Les principales tendances observées dans la région sont aussi décrites brièvement.
5. L'objectif du présent document est de présenter à la Conférence régionale pour l'Asie et le Pacifique, pour examen et avis, les principaux problèmes et priorités traités par la FAO dans la région en 2012-2013 ainsi que les propositions de domaines d'action prioritaires pour le prochain PMT 2014-2017, qui sont décrites dans la Section IV. Ces éléments devraient être examinés et pris en compte pour définir les nouvelles tendances mondiales et les futurs enjeux auxquels sera confrontée la FAO à l'avenir, tels qu'ils figurent dans le document APRC/12/INF/10. La Section V présente les recommandations attendues de la Conférence régionale.

## II. Cadre de priorités régionales de la FAO pour l'Asie et le Pacifique 2010-2019

6. Les activités de la FAO dans la région Asie et Pacifique sont orientées par le Cadre de priorités régionales qui a été élaboré après consultation de multiples parties prenantes et adopté par la Conférence régionale en 2010<sup>4</sup>. Le cadre recentre les activités de la FAO dans la région sur cinq domaines prioritaires stratégiques et les résultats correspondants, et contribue de ce fait au Cadre stratégique de l'Organisation (voir l'Annexe 1).
  - A. **Améliorer la sécurité nutritionnelle et alimentaire**, en contribuant à éliminer la faim et la malnutrition dans la région, conformément aux objectifs du Sommet mondial de l'alimentation (SMA) et aux Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), et en appuyant les initiatives régionales visant à concrétiser ces objectifs. Les résultats attendus

---

<sup>1</sup> CL 139/REP paragraphe 21.

<sup>2</sup> CR 6/2011 et C 2011/REP, annexe C, paragraphe 58.

<sup>3</sup> CL 143/REP paragraphes 10-14.

<sup>4</sup> APRC/10/10.

sont notamment l'amélioration de l'environnement des politiques pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle, l'amélioration de l'appui technique et de l'assistance aux politiques, l'élaboration de rapports sur les questions relatives à la sécurité alimentaire et le renforcement des analyses coût/avantages. (Contribue aux objectifs stratégiques D, H, K).

- B. Encourager la production agricole et le développement rural**, en augmentant la production et la productivité agricoles, en élevant le niveau de vie rural, en améliorant l'accès aux marchés et l'appui au secteur des agro-industries. Les résultats attendus sont notamment l'amélioration des politiques préconisées, le renforcement des structures de recherche, la stimulation des capacités institutionnelles et la promotion de l'échange de connaissances. (Contribue aux objectifs stratégiques A, B, C, D, G, L).
- C. Améliorer la gestion et l'utilisation équitables, productives et durables des ressources naturelles**, en ramenant la dégradation des ressources naturelles à un niveau durable et en améliorant la productivité des ressources et la préservation des ressources génétiques. Les résultats attendus sont notamment l'évaluation et le suivi régionaux, le renforcement des capacités, l'amélioration de la gestion de l'eau, la gestion régionale de la pêche fondée sur les écosystèmes et les approches participatives efficaces pour la protection des forêts et de la biodiversité. (Contribue aux objectifs stratégiques A, B, C, E, F).
- D. Améliorer les capacités pour faire face aux menaces et situations d'urgence alimentaires et agricoles**, en facilitant l'évolution d'une simple réponse d'urgence vers des programmes plus larges et concertés de réduction, de préparation et de prévention des risques de catastrophe, en complétant la réponse d'urgence par l'établissement de liens entre l'aide d'urgence, la réhabilitation et le développement afin d'atténuer l'impact à long terme. Les résultats attendus sont, entre autres, l'amélioration des capacités, de la collaboration régionale et des mécanismes d'établissement de réseaux, l'assistance technique et le renforcement des capacités, les technologies et innovations pratiques en matière de réduction des risques de catastrophe. (Contribue aux objectifs stratégiques A, B, D, I).
- E. Faire face à l'impact du changement climatique sur l'agriculture et la sécurité alimentaire et nutritionnelle**, en identifiant des technologies novatrices et des pratiques adaptées à la gestion des impacts négatifs du changement climatique, et en réduisant la contribution de l'agriculture aux émissions de gaz à effet de serre. Les résultats attendus sont le renforcement de la contribution de la FAO aux dialogues sur les politiques et à la coopération technique, l'échange d'informations sur la recherche et développement concernant des variétés résistantes au changement climatique, l'élaboration de stratégies agricoles présentant un fort potentiel pour l'adaptation au changement climatique et son atténuation, l'identification et la promotion, dans l'agriculture, l'aquaculture et l'élevage, de systèmes de production et de pratiques améliorés participant à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. (Contribue aux objectifs stratégiques C, E, F).

7. Les activités conduites pendant l'exercice biennal 2010-2011 dans chaque domaine d'action prioritaire régionale ont été orientées par le PTB 2010-2011 et par les recommandations de la Conférence régionale et des Commissions techniques régionales<sup>5</sup>. Un des grands enseignements à retenir est que, compte tenu de la diversité et de la complexité du développement agricole dans la région, les problèmes et les poches d'insécurité alimentaire, de pauvreté et de vulnérabilité sont des questions qui doivent être désagrégées et réglées par des approches globales fondées sur les besoins à l'échelon du pays.

---

<sup>5</sup> APRC/12/5.

### III. Évolutions et tendances

#### 1. Évolutions

8. Le Directeur général a défini cinq axes de recentrage des activités de l'Organisation : éliminer la faim, accélérer le passage à des systèmes véritablement durables de production et de consommation vivrières, promouvoir une plus grande équité en ce qui concerne la gestion mondiale des denrées alimentaires, achever le processus convenu de réforme visant à améliorer la décentralisation et renforcer la coopération Sud-Sud à la FAO.

9. En 2012, la FAO conduit un processus débouchant sur la formulation d'un Cadre stratégique révisé 2010-2019 et d'un nouveau PMT 2014-2017. La première partie de ce processus consiste à dégager les principales tendances mondiales qui peuvent être des facteurs de changement, à recenser les principaux défis mondiaux qui représentent les domaines de priorité possibles des futures activités de la FAO, à définir les objectifs stratégiques et à élaborer les plans d'action qui orienteront le programme de travail futur de l'Organisation pour concrétiser nos objectifs mondiaux communs. Les étapes et les éléments du processus sont présentés dans le document APRC/12/INF/10, Figure 1.

10. Le Directeur général a lancé un vaste processus de réflexion stratégique ouvert pour dégager les principales tendances, identifier les principaux défis et définir les objectifs stratégiques, auquel participent le personnel de la FAO, les organisations partenaires, les États Membres et les Organes directeurs. La première étape, qui a eu lieu en janvier-février 2012, a recensé dans un premier temps sept principaux défis fondés sur des tendances mondiales majeures et des spécificités régionales. Ces éléments ont été préparés par certains fonctionnaires de la FAO au Siège et dans les bureaux décentralisés, et complétés par des contributions d'un groupe extérieur d'experts en stratégie. Ces tendances et ces défis sont présentés dans le document APRC/12/INF/10.

#### 2. Tendances régionales

11. Les deux tiers de la population mondiale vivent dans la région Asie et Pacifique, qui est caractérisée par une grande diversité en ce qui concerne la superficie, le développement économique, la culture, les milieux agro-écologiques et les régimes climatiques. Cependant, malgré la très forte croissance récente de son développement économique, cette région compte encore la proportion la plus élevée (62%) de personnes sous-alimentées dans le monde, ce qui prouve que l'écart entre les revenus et l'inégalité sociale ne cesse de s'accroître entre les riches et les pauvres. Les grands bouleversements récents et les tendances propres à chaque région influent sur la situation de la sécurité alimentaire et de l'agriculture dans la région et posent les problèmes suivants: stagnation de la production agricole dans les principales cultures céréalières, augmentation et instabilité des prix des produits alimentaires, accroissement de la pression sur les ressources naturelles, en particulier les terres et l'eau, croissance démographique due à l'urbanisation rapide, et conséquences négatives du changement climatique découlant de la fréquence de catastrophes naturelles comme les inondations et les sécheresses.

##### A) Stagnation de la productivité agricole

12. La stagnation de la productivité des principales cultures de céréales, en particulier le riz et le blé, est un frein à l'amélioration de la sécurité alimentaire dans la région. La disponibilité des céréales est importante car elles sont la source principale de calories pour les pauvres. La croissance de la productivité des cultures céréalières devrait connaître un recul dans le monde, passant d'une croissance moyenne annuelle de 1,7 pour cent de 1963 à 2007 à 0,8 pour cent de 2007 à 2050. Le riz est crucial pour la région parce que la plus grande partie de la production mondiale de cette céréale est asiatique. La FAO estime que près de 91 pour cent de la croissance de la production devraient résulter de la hausse des rendements, 4,3 pour cent de l'expansion des superficies cultivées et 4,5 pour cent d'un accroissement de l'intensité des cultures. Les investissements dans la recherche et développement agricole joueront certainement un rôle déterminant dans la sécurité alimentaire future. Les femmes

n'ont pas souvent le même accès que les hommes à la terre, à l'éducation et à la formation, aux services financiers et à d'autres intrants et approvisionnements. L'amélioration de l'égalité des sexes dans l'accès aux ressources, aux biens et aux services est un autre domaine qui a une incidence importante et pourrait accroître les rendements des exploitations de 20 à 30 pour cent.

### **B) Augmentation et volatilité des prix des produits alimentaires**

13. Si les prix des produits alimentaires ont reculé légèrement au cours des derniers mois par rapport aux sommets atteints il y a un an, ils restent cependant près de deux fois supérieurs à ceux d'il y a dix ans, en termes nominal et réel. Le prix de détail du riz est encore de 10 à 30 pour cent plus élevés environ que ceux de l'année dernière dans de nombreux pays d'Asie. La volatilité des prix des produits alimentaires est un des problèmes nouveaux qui dépendent de nombreux facteurs comme les prix élevés du pétrole brut, l'impact des catastrophes naturelles, les restrictions frappant les exportations et d'autres mesures de politiques visant les pays exportateurs, ainsi que le manque d'informations fiables sur les marchés résultant de la spéculation et des achats dictés par la panique.

### **C) Pression croissante sur la terre et l'eau**

14. D'ici 2050, la superficie des terres arables devrait s'accroître de près de 70 millions d'hectares, soit moins de 5 pour cent seulement dans le monde. Cette expansion se produira principalement en Afrique subsaharienne et en Amérique latine. En Asie, elle sera très faible dans des pays comme l'Indonésie. La superficie des terres arables dans certains pays d'Asie a déjà commencé à diminuer. Par ailleurs, la dégradation des terres et l'érosion du sol s'accroissent rapidement dans la région tandis que les terres arables sont converties et utilisées à d'autres fins. La rareté de l'eau est un des plus gros problèmes posés à l'agriculture et à la production alimentaire dans la région. L'agriculture représente près de 70 pour cent de la consommation totale d'eau, qui augmentera encore du fait de l'accroissement de la production alimentaire. La compétition pour les ressources naturelles, notamment les terres et l'eau pour les cultures vivrières et d'autres utilisations comme les cultures bioénergétiques, devrait s'intensifier, d'autant que la production de biocarburants devrait doubler au cours de la prochaine décennie.

### **D) Croissance démographique et urbanisation rapide**

15. La demande alimentaire augmentera sous l'effet de la croissance démographique, de la croissance de la classe moyenne dans les économies émergentes et de l'urbanisation. Elle supposera également des changements dans les modes de consommation alimentaire et les produits agro-industriels, et les aliments à valeur ajoutée représenteront progressivement une proportion plus élevée de la production totale. D'ici 2050, 63 pour cent de la population de la région vivra dans des zones urbaines, ce qui entraînera une pénurie d'agriculteurs et d'ouvriers agricoles.

### **E) Changement climatique et fréquence accrue des catastrophes naturelles**

16. Dans la région Asie et Pacifique, les conséquences négatives du changement climatique se traduisent déjà par une fréquence accrue des catastrophes naturelles telles que les inondations et les sécheresses, qui ont doublé au cours des dix dernières années. Ces catastrophes ont eu un impact sur la production alimentaire et la stabilité des prix. La région compte également diverses maladies animales et organismes nuisibles transfrontaliers. L'impact économique et les pertes financières causées par la grippe aviaire due au virus H5N1, la fièvre aphteuse et d'autres maladies transfrontalières ont été énormes, sans parler des menaces qu'elles ont représentées pour la vie humaine. Les incidences négatives du changement climatique sont observées dans les forêts, les pêches et d'autres secteurs des ressources naturelles, et elles exigent d'agir dans le cadre d'une approche écosystémique et d'adopter des mesures d'adaptation et d'atténuation au changement climatique.

### 3. Principales évolutions relatives au programme de terrain de la FAO dans la région

17. En 2010, l'exécution totale de tous les programmes de terrain de la FAO (activités de secours d'urgence et de coopération technique) dans la région Asie et Pacifique s'élevait à 259 millions d'USD, soit une augmentation de 83 pour cent par rapport à 2009 et de 260 pour cent depuis 2006. En 2011, 253 projets à long terme et 84 projets de secours d'urgence ont été opérationnels dans 34 pays de la région Asie et Pacifique, soit une exécution estimée à 237 millions d'USD (110,4 millions d'USD pour la coopération technique et 127,4 millions d'USD pour les activités de secours d'urgence).

18. Plusieurs évolutions importantes résultant des programmes de terrain de la FAO influenceront sur les activités futures dans la région:

- La gestion durable des ressources naturelles, en particulier pour renforcer la capacité des pays à améliorer la productivité de l'eau dans les systèmes agricoles au niveau national et dans les bassins fluviaux, y compris les systèmes hydriques transfrontaliers (RO F2).
- Les institutions régissant les forêts ont été renforcées et la prise de décision améliorée, y compris la participation des parties prenantes à l'élaboration des politiques et de la législation en matière de forêts, favorisant ainsi un environnement propice à l'investissement dans le secteur forestier. La foresterie a été mieux intégrée dans les plans et les processus de développement nationaux, qui tiennent compte de l'interface entre les forêts et d'autres utilisations des terres (RO E3).
- Une gestion plus efficace des pêches de capture marines et continentales de la part des États Membres et d'autres parties prenantes a contribué à améliorer l'état des ressources halieutiques et des écosystèmes et à assurer leur utilisation durable (RO C3).
- Les États Membres et d'autres parties ont renforcé leur capacité à formuler, mettre en œuvre et suivre des politiques, stratégies et programmes cohérents qui s'attaquent aux causes profondes de la faim, de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition (RO H1).
- La capacité des organisations des secteurs public et privé à planifier, exécuter et inscrire dans la durée des opérations d'investissement dans l'alimentation, l'agriculture et le développement rural durable a été améliorée (RO L2).

## IV. Priorités pour 2012-13 et l'exercice biennal suivant

### 1. Principaux domaines d'activités pour chaque priorité régionale

19. Le Conseil de la FAO a approuvé en décembre 2011 les ajustements apportés au PTB 2012-2013 conformément aux indications de la Conférence<sup>6</sup>. L'ouverture de crédits et les estimations de ressources extrabudgétaires par objectif fonctionnel et stratégique et par région sont présentées à l'Annexe 2.

20. Les cinq priorités régionales seront maintenues pour 2012-2013. Compte tenu des évolutions et des tendances, les principaux domaines d'activité définis dans chacun des domaines prioritaires régionaux, exprimés sous la forme de résultats régionaux (réalisations) sont présentés de manière résumée ci-dessous, ainsi que leurs liens aux objectifs stratégiques.

#### **A. Renforcer la sécurité alimentaire et nutritionnelle pour réduire le nombre de personnes souffrant d'insécurité alimentaire, de carences en nutriments et de l'insalubrité des aliments face à l'accroissement des prix des denrées alimentaires et de l'instabilité élevée des prix.**

21. Les résultats attendus seraient les suivants: i) dans le cadre des politiques nationales, prise de conscience et engagement prononcés visant à s'attaquer aux problèmes de l'insécurité alimentaire, de la sous-alimentation et de la pauvreté tout particulièrement par le biais du renforcement des

<sup>6</sup> CR 5/2011, CL 143/3 et CL 143/REP, paragraphes 5-11.

connaissances et de l'éducation nutritionnelle, ainsi que de la mise en œuvre des programmes poursuivant les cibles du Sommet mondial de l'alimentation et des OMD; ii) renforcement des capacités de formulation, de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation des stratégies et des programmes nationaux/régionaux en faveur de la sécurité alimentaire; iii) renforcement des programmes de développement rural et agricole grâce à l'intégration de méthodes et de pratiques concernant la sécurité alimentaire et la sécurité sanitaire des aliments, telle que l'approche basée sur l'ensemble de la filière alimentaire; et iv) renforcement des capacités de collecte, de traitement, d'analyse et de diffusion/présentation des données statistiques sur la sécurité alimentaire et l'agriculture. Ces résultats contribueront à concrétiser les résultats de l'Organisation D2, D3, H1, H2, H3, H4, H5, K1 et K2.

**B. Promouvoir la production agricole et le développement rural pour adapter les stratégies d'intégration économique, le commerce et les politiques commerciales à la mondialisation et à la situation commerciale internationale.**

22. Les résultats attendus seraient les suivants: i) meilleure prise en compte par les pays de la plus grande priorité à donner aux investissements agricoles, y compris le rôle actif de la FAO concernant la promotion des investissements tant publics que privés et la mobilisation d'un soutien financier pour l'agriculture de la part des institutions financières internationales et des bailleurs de fonds; ii) renforcement des capacités des États Membres en matière de formulation et de mise en œuvre de politiques, de stratégies et de programmes axés sur l'intensification et la diversification des cultures ainsi que la gestion intégrée des éléments nutritifs des plantes, notamment pour les céréales, les fruits et les légumes, les cultures à valeur élevée, les cultures industrielles et les cultures bioénergétiques; iii) amélioration de la coordination et de la gestion des phytoparasites envahissants et des nuisibles migrants, en particulier par le biais de la Commission phytosanitaire pour l'Asie et le Pacifique; iv) renforcement des politiques et des capacités techniques des États Membres en matière de développement du secteur de l'élevage, de productivité et d'amélioration génétique des ruminants, de gestion de la santé animale, de prévention et de maîtrise des maladies animales transfrontalières et d'autres maladies infectieuses, et de partage des connaissances grâce à des consultations, des ateliers et l'établissement de réseaux; v) promotion d'une approche axée sur l'ensemble de la filière alimentaire pour la sécurité sanitaire des aliments, la gestion de la qualité et l'organisation de la commercialisation, et ce grâce au développement d'un cadre institutionnel et de programmes opérationnels et au renforcement des capacités et de la compétitivité des petits producteurs/agriculteurs et des travailleurs; vi) perfectionnement des politiques, des stratégies et des programmes visant à promouvoir les petites et moyennes agro-entreprises et à faciliter leur participation au commerce international; vii) intégration des questions de parité dans le développement du secteur; viii) optimisation des capacités institutionnelles pour la recherche et les connaissances techniques, y compris la diffusion et le partage des connaissances. Ces résultats contribueront à concrétiser les résultats de l'Organisation A1, B1, B2, B4, C4, C6, D4, G1, G2, G3, G4, et L1.

**C. Promouvoir la gestion et l'utilisation équitables, productives et durables des ressources naturelles pour améliorer les moyens d'existence de la population vivant dans des territoires ruraux, notamment les petits exploitants agricoles, les forestiers et les pêcheurs, en particulier les femmes, dans le contexte de l'urbanisation et de l'évolution des structures agraires.**

23. Les résultats attendus seraient les suivants: i) prise de conscience et engagement prononcés des États Membres visant à s'attaquer aux problèmes liés à la gestion durable des ressources naturelles; ii) renforcement des capacités politiques, institutionnelles et techniques des États Membres afin d'adopter des stratégies et des mesures appropriées et équitables pour la gestion des terres et de l'eau ainsi que pour d'autres programmes sous-sectoriels (par exemple l'approche écosystémique des pêches/de l'aquaculture et les approches communautaires participatives pour la protection des forêts et de la biodiversité); iii) renforcement des capacités institutionnelles et techniques pour la protection et la gestion de la biodiversité et des ressources naturelles génétiques pour l'alimentation et l'agriculture;

iv) amélioration des politiques et des stratégies visant à réduire les répercussions négatives de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche et d'autres secteurs connexes sur l'environnement; v) perfectionnement de l'évaluation des ressources halieutiques et expansion durable de l'aquaculture; vi) optimisation des politiques, des institutions, des réglementations et des outils de gestion du secteur de la foresterie au service de l'exploitation forestière, de la gestion responsable des forêts plantées, de la maîtrise des incendies, et de la gestion des nuisibles et des espèces envahissantes; vii) promotion de la coopération régionale dans le domaine des forêts et de la pêche par le truchement des Commissions techniques régionales compétentes; viii) renforcement de la gestion participative durable des ressources naturelles et amélioration des moyens d'existence des communautés côtières dépendant de la foresterie et de la pêche; ix) perfectionnement des capacités en matière de gestion durable des terres et de suivi de la dégradation des terres; x) renforcement des capacités visant à améliorer la productivité de l'eau pour remédier à la rareté de l'eau, et adoption de méthodologies pour l'amélioration de la productivité des systèmes d'irrigation à moyenne ou grande échelle; xi) développement des capacités en matière de gestion des ressources naturelles par le biais de la vulgarisation/de l'éducation et de la communication y compris par le biais de l'enrichissement des informations/connaissances relatives aux principales problématiques à travers des études, un suivi et des évaluations à l'échelon régional; xii) optimisation de la diffusion et de l'adoption des normes et des méthodes techniques grâce à la collaboration régionale. Ces résultats contribueront à concrétiser les résultats de l'Organisation A4, B3, C1, C2, C3, C5, E1, E2, E3, E4, E5, E6, F1, F2, F3, et F6.

**D. Améliorer la capacité de réaction aux menaces et situations d'urgence alimentaires et agricoles afin d'élaborer et de mettre en œuvre des stratégies et des politiques pour s'adapter aux catastrophes et acquérir une résilience accrue.**

24. Les résultats attendus seraient les suivants: i) renforcement des capacités nationales en matière de réaction institutionnelle aux catastrophes naturelles et à leurs conséquences grâce à des mesures systématiques de planification préalable, de réaction et d'atténuation; ii) amélioration des capacités des pays à maîtriser et à gérer efficacement les organismes nuisibles et les maladies transfrontières au sein de la région; iii) généralisation de l'adoption et du respect des normes et des pratiques techniques convenues à l'échelon international en matière de sécurité sanitaire et de qualité des aliments, y compris celles relatives aux pesticides et autres produits chimiques agricoles; et iv) approfondissement de la collaboration entre les pays et les institutions de la région en faveur d'une prévention et d'une atténuation efficace des catastrophes naturelles et de mesures de maîtrise et de gestion des menaces sur la sécurité sanitaire des aliments. Ces résultats contribueront à concrétiser les résultats de l'Organisation A2, A3, B2, D3, I1, I2, et I3.

**E. Faire face aux impacts du changement climatique sur l'agriculture et la sécurité alimentaire et nutritionnelle pour intensifier durablement la production, notamment en élaborant des stratégies d'atténuation des effets du changement climatique.**

25. Les résultats attendus seraient les suivants: i) enrichissement du dialogue politique et technique entre les pays de la région; ii) renforcement des capacités nationales de mise en œuvre de stratégies sectorielles y compris celles favorisant le développement des cultures industrielles et bioénergétiques, et visant à intégrer des mesures d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets; iii) adoption de systèmes de production améliorés plus aptes à atténuer l'impact du changement climatique dans tous les sous-secteurs, y compris des technologies et des pratiques visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à favoriser la gestion durable des ressources naturelles; iv) échange d'informations sur les activités de recherche et développement portant sur les questions relatives au changement climatique; v) adoption généralisée des meilleures pratiques en matière d'exploitation forestière, de gestion des nuisibles et des maladies des forêts, de gestion responsable des forêts plantées, et de protection contre les feux de forêts; et vi) collaboration accrue avec les organismes internationaux de financement pour appuyer les actions nationales/



régionales dans le domaine du changement climatique, y compris un mécanisme de financement des échanges de crédits carbone. Ces résultats contribueront à concrétiser les résultats de l'Organisation C3, E4, E6 et F5.

## **2. Évolution des priorités à partir de 2014**

26. Les domaines d'action prioritaire des activités de la FAO dans la région Asie et Pacifique au cours du prochain exercice biennal seront déterminés par les nouvelles tendances et les nouveaux défis (voir APRC/2012/INF/10). Par ailleurs, tous les pays de cette région ont préparé et/ou convenu – ou sont en train de le faire – un cadre de programme national avec les gouvernements, la date d'achèvement prévue étant la fin 2012. Ces cadres nationaux sont alignés sur les priorités nationales et intégrés dans le programme de travail d'autres partenaires du développement, notamment d'autres organisations de l'ONU par le biais du Plan cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD), et fournissent une feuille de route quant aux mesures à prendre à l'échelon du pays.

27. Les nouveaux domaines d'intérêt qui apparaissent dans chacun des domaines de priorités régionales sont présentés au Tableau 1 en prenant pour base les cadres de programmation par pays déjà achevés.

Domaine de priorité régionale	Domaines d'intérêt résultant des cadres de programmation par pays	
	Domaine d'intérêt	Pays
<b>A</b>	Promotion de la sécurité nutritionnelle et alimentaire, de l'atténuation de la pauvreté, promotion des moyens d'existence (y compris la sécurité sanitaire des aliments, les mesures sanitaires et phytosanitaires, etc.)	AFG, BGD, CMB, DPRK, MYA, NEP, PAK, PHI, SAPA, THA
<b>B</b>	Accroissement de la productivité agricole	AFG, BGD, CMB, DPRK, MON, MYA, NEP, PHI, SAPA
	Développement des agro-industries (y compris les chaînes de valeur)	BGD, INS, MON, NEP, PNG, SAPA,
	Commerce et coopération à l'échelon international	BHU, IND, INS, THA
	Recherche et vulgarisation agricoles et d'autres services d'appui	BGD, DPRK, MON,
<b>C</b>	Gestion des ressources naturelles (y compris les ressources en eau)	AFG, BGD, CMB, DPRK, MON, MYA, NEP, PNG, PHI, SAPA, THA
<b>D et E</b>	Adaptation au changement climatique et atténuation de ses effets, gestion des risques de catastrophes	BGD, BHU, CMB, DPRK, MON, MYA, NEP, PAK, PNG, PHI, THA
Tous	Développement et renforcement des capacités	AFG, IND, INS, DPRK, MYA, NEP, PAK, PNG, SAPA

## V. Orientations demandées

28. Les conférences régionales jouent un rôle crucial dans la détermination des principaux défis à relever à l'avenir et contribuent à la formulation des nouveaux objectifs stratégiques en donnant des orientations sur les priorités régionales des activités de l'Organisation. Elles donnent aussi des avis sur le programme de travail en cours et la stratégie de mise en œuvre dans la région, notamment en ce qui concerne la répartition des ressources financières et humaines dans la région pour concrétiser les priorités convenues et mieux produire les résultats escomptés.

29. Pour obtenir le maximum d'impact en définissant les priorités de la FAO pour le présent et le prochain exercice biennal, la Conférence régionale est invitée à:

- 1) Examiner et approuver les priorités régionales concernant l'exécution du PTB 2012-13 en tenant compte des nouvelles tendances mondiales et des futurs défis.

- 
- 2) Donner son avis sur l'adéquation entre les principaux défis répertoriés et le contexte existant dans la région, dans le cadre de la vision et des objectifs de la FAO et des tendances qui se dessinent à l'échelle mondiale.
  - 3) Indiquer les spécificités régionales qui devraient être incorporées dans chacun des défis répertoriés et pris en compte lors de la formulation des objectifs stratégiques de la FAO.

## **Annexe 1: Cadre stratégique de la FAO**

### **Vision de la FAO**

Un monde libéré de la faim et de la malnutrition, dans lequel l'alimentation et l'agriculture contribuent à améliorer le niveau de vie des populations, notamment des plus pauvres, et cela de manière durable du point de vue économique, social et environnemental.

Les trois Objectifs mondiaux des Membres:

- réduire le nombre absolu de personnes souffrant de la faim et bâtir progressivement un monde offrant à tous la possibilité de disposer à tout moment d'une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins et préférences alimentaires pour mener une vie saine et active;
- éliminer la pauvreté et favoriser le progrès social et économique pour tous en augmentant la production alimentaire, en favorisant le développement rural et en pérennisant les moyens d'existence.
- gérer et utiliser de manière durable les ressources naturelles, y compris la terre, l'eau, l'air, le climat et les ressources génétiques, au profit des générations présentes et futures.

### **Objectifs stratégiques**

A) Intensification durable de la production végétale.

B) Accroissement de la production animale durable.

C) Amélioration de la qualité et de la sécurité sanitaire des aliments à tous les stades de la filière alimentaire.

D) Amélioration de la qualité et de la sécurité sanitaire des aliments à tous les stades de la filière alimentaire.

E) Gestion durable des forêts et des arbres.

F) Gestion durable des terres, des eaux et des ressources génétiques et meilleures réponses aux défis mondiaux liés à l'environnement ayant une incidence sur l'alimentation et l'agriculture.

G) Environnement porteur pour les marchés afin d'améliorer les moyens d'existence et le développement rural.

H) Amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition.

I) Amélioration de la préparation et de la réaction aux menaces et aux situations d'urgence ayant une incidence sur l'alimentation et l'agriculture.

K) Équité hommes-femmes pour l'accès aux ressources, aux biens, aux services et à la prise de décisions dans les zones rurales.

L) Accroissement et amélioration de l'efficacité des investissements publics et privés dans l'agriculture et le développement rural.

**Objectifs fonctionnels**

X) Collaboration efficace avec les États Membres et les parties prenantes.

Y) Administration efficace et efficiente.

**Fonctions essentielles**

- Suivi et évaluation des tendances et perspectives à moyen et à long terme.
- Collecte et fourniture d'informations, de connaissances et de statistiques
- Élaboration de normes et d'instruments internationaux.
- Options et avis en matière de politiques et de stratégies.
- Appui technique au transfert de technologies et au renforcement des capacités.
- Plaidoyer et communication.
- Interdisciplinarité et innovation.

## Annexe 2: Budget du PTB 2012-13 par objectif stratégique et fonctionnel et par région

OS/OF	Siège/ Mondial		Afrique		Asie et Pacifique		Europe et Asie Centrale		Amérique latine et Caraïbes		Proche-Orient		Total		
	Ouv. nettes de crédits	Extra-budgétaires	Ouv. nettes de crédits	Extra-budgét.	Ouv. nettes de crédits	Extra-budgét.	Ouv. nettes de crédits	Extra-budgét.	Ouv. nettes de crédits	Extra-budgét.	Ouv. nettes de crédits	Extra-budgét.	Ouv. nettes de crédits	Extra-budgét.	Total
A	37 927	221 405	7 271	19 040	3 982	16 007	1 169	1 135	3 974	4 617	4 428	300	58 751	262 504	321 255
B	20 366	119 406	6 288	1 591	3 827	8 687	1 115	397	3 776	1 003	2 326	130	37 700	131 214	168 914
C	43 112	53 647	12 704	3 883	3 187	18 445	1 167	1 340	3 592	7 016	2 691	1 750	66 453	86 092	152 545
D	19 790	8 495	5 607	4 915	1 941	3 751	517	0	2 527	46	657	369	31 039	17 576	48 615
E	28 835	34 887	7 579	4 996	4 738	7 302	2 110	48	4 950	8 961	2 112	1 060	50 325	57 254	107 579
F	42 925	60 021	8 709	20 013	5 771	15 547	2 004	1 121	6 139	13 233	3 157	2 068	68 705	112 004	180 709
G	30 171	2 224	4 871	19 823	4 439	3 357	1 137	838	3 171	8 014	1 381	456	45 169	34 712	79 881
H	51 010	39 225	15 987	29 293	4 296	19 348	1 692	280	8 846	26 240	6 161	1 661	87 992	116 047	204 039
I	7 671	393 609	199	1 878	260	3 697	-	0	94	1 809	-	681	8 224	401 675	409 899
K	8 914	2 264	5 898	5 250	1 921	652	871	52	610	1 613	372	141	18 586	9 972	28 558
L	34 006	74 965	3 288	3 960	592	706	424	676	836	1 089	315	501	39 461	81 896	121 357
X	179 375	26 040	8 507	768	11 464	1 508	7 185	1 371	5 464	600	7 134	3 399	219 129	33 687	252 816
Y	67 694	42 510	7 551	613	6 880	-	13 806	2 508	7 521	1 396	2 779	101	106 231	47 128	153 359
PCT	21 389	-	37 560	-	22 708	-	9 645	-	16 988	-	7 738	-	116 027	-	116 027
Imprévus	600	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	600	-	600
Dépenses d'équipement	26 439	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	26 439	-	26 439
Sécurité	24 809	1 139	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	24 809	1 139	25 948
<b>Total</b>	<b>645 035</b>	<b>1 079 835</b>	<b>132 018</b>	<b>116 024</b>	<b>76 003</b>	<b>99 019</b>	<b>42 843</b>	<b>9 766</b>	<b>68 488</b>	<b>75 636</b>	<b>41 250</b>	<b>12 618</b>	<b>1 005 639</b>	<b>1 392 898</b>	<b>2 398 537</b>

Voir le document CL143/3, Annexe IV, pour les montants nets des crédits ouverts, y compris les augmentations de coûts et la ventilation des gains d'efficacité et des économies, et le document C2011/3, Annexe VII, pour les ressources extrabudgétaires

